



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 janvier 2020

Publication des résultats de la participation citoyenne

La Constituante a lancé le 7 novembre 2019 la première phase du modèle de participation citoyenne adopté en octobre 2019. Celle-ci s'est achevée le 5 janvier 2020 et comprenait 2 volets : une plateforme numérique et des ateliers citoyens. Les résultats de ces processus participatifs ont été publiés et transmis aux commissions thématiques de la Constituante. La commission de participation citoyenne tire un bilan positif de cette première phase, avec près de 200 participant-e-s aux ateliers citoyens et plus de 1350 contributions sur la plateforme numérique. Elle relève en outre le climat positif, constructif et respectueux constaté tant lors des ateliers que sur la plateforme numérique.

Pour la Constituante, la participation de la population valaisanne à ses travaux est très importante. La première phase de participation citoyenne de la Constituante qui s'est terminée le 5 janvier 2020 avait pour objectifs de recueillir des idées, d'enrichir les réflexions des commissions thématiques et de connaître les préoccupations du grand public. Pour ce faire, la Commission de participation citoyenne de la Constituante, présidée par Mme Emilie Praz, membre du Collège présidentiel, a élaboré un modèle pour la première phase de participation citoyenne comprenant deux volets : une plateforme numérique et des ateliers citoyens.

Résultats des plateformes numériques

Les plateformes numériques de consultation <http://valaisdemain.ch> et <http://wallismorgen.ch> gérées par la HES-SO Valais-Wallis comprenaient un espace de consultation divisé en sections correspondant aux commissions thématiques de la Constituante. Plusieurs thèmes définis par les commissions thématiques étaient soumis à consultation, avec la possibilité pour les participant-e-s de commenter, faire des propositions, argumenter et voter. Plus de 1350 contributions ont été déposées sur ces plateformes entre le 7 novembre 2019 et le 5 janvier 2020. Ces contributions ont fait l'objet de plus de 5300 votes.

6 ateliers citoyens entre novembre et décembre 2019

6 ateliers citoyens ouverts à toute la population sur une base volontaire ont eu lieu à Stalden, Brigue, Sierre, Sion, Sembrancher et Saint-Maurice et ont réuni près de 200 participant-e-s. Leur déroulement était supervisé par la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). Ils avaient pour but de mettre en discussion des thématiques ciblées qui sont peu ou pas abordés dans la Constitution actuelle et de faire ressortir la vision qu'en a

la population pour les décennies à venir. Les mêmes thématiques étaient traitées lors de chaque atelier.

Les thèmes suivants ont été discutés lors les ateliers :

- Economie : développement économique, recherche et innovation, infrastructures, tourisme, finances, etc.
- Environnement : aménagement du territoire, mobilité, climat, ressources naturelles, agriculture, etc.
- Social : famille, logement, santé, sécurité, cohésion, culture, intégration, formation, etc.

Transmission des résultats aux commissions thématiques

Conformément au modèle de participation citoyenne adopté par la Constituante, la commission de participation citoyenne a transmis les rapports concernant les plateformes numériques et les ateliers citoyens aux commissions thématiques de la Constituante. Ceux-ci comprennent les résultats bruts des deux processus, sans analyse. Les commissions thématiques vont désormais prendre connaissance de ces résultats et les intégrer à leurs réflexions en vue de la formulation des principes qui seront soumis à la Constituante pour examen dans le courant du printemps 2020. Elles sont invitées à se référer dans leurs rapports aux résultats de la participation citoyenne dans l'argumentation qui sous-tend les principes élaborés.

Les rapports sur les résultats des ateliers citoyens et de la plateforme numérique sont disponibles sur le site internet de la Constituante :

<https://www.vs.ch/web/constituante/participation>

Personnes de contact :

Emilie Praz

Présidente de la commission de participation citoyenne

Membre du Collège présidentiel

Emile.PRAZ@constit.vs.ch

079 788 17 39

Romano Amacker

Vice-président de la commission de participation citoyenne

Romano.AMACKER@verfass.vs.ch

079 129 66 53

Suivez la Constituante sur Twitter et Facebook :



<https://fb.me/VSConVer> (@VSConVer)



<https://twitter.com/VSConVer> (@VSConVer)